
Appel à projets en animation !



**Une collection de courts métrages
animés qui vous donnent envie de lire**

Saison 4, Hervé Le Tellier

**Résidence de développement : du lundi 27 juillet au
vendredi 28 août 2026 (5 semaines)**

Production : Décembre 2026 – Mai 2027* (6 mois)

8 films x 3'00

Première Page, une collection de films d'animation pour donner envie de lire

La société coopérative d'intérêt collectif SCALAÉ Productions, en association avec France Télévisions, produit la saison 4 de « Première Page », une collection de courts métrages d'animation dont l'ambition est de mettre en lumière les talents de la nouvelle garde de l'animation française tout en rendant hommage à la littérature francophone. Cette collection offre la possibilité à de jeunes réalisatrices et réalisateurs de faire vivre leurs univers et leurs regards d'artistes dans un programme de qualité diffusé sur France Télévisions auprès d'une large audience.

Huit réalisateur·rices diplômé·es d'écoles d'animation françaises seront invité·es à proposer une interprétation animée d'un texte extrait de l'œuvre d'Hervé Le Tellier : romans, récits autobiographiques, nouvelles, exercices stylistiques oulipiens... Ils et elles pourront pour cela puiser dans un corpus de textes proposés par l'auteur lui-même!

Le format et la cible sont également définis : les films seront d'une durée de 3 minutes (hors générique) et s'adresseront à tous les publics.

Les candidat·es devront être récemment diplômé·es d'une école ou d'une formation en animation (appartenant au RECA - Réseau des Écoles de Cinéma d'Animation ou non), des promotions 2025 ou 2026 uniquement.

Les réalisateurs et réalisatrices sélectionné·es, à l'issue d'un jury et d'un entretien, verront leur projet produit par la société SCALAÉ Productions pour une diffusion sur France Télévisions. Les films seront réalisés en autonomie par les réalisateurs et réalisatrices.

Le dispositif « Première Page » permet à huit réalisateurs et réalisatrices de réaliser, dès la fin de leurs études, un premier film dans des conditions professionnelles, soit un planning de production à respecter dans un budget global défini. Chacun·e travaillera dans le cadre d'un contrat de travail et d'une rémunération professionnelle.

La collection offre ainsi l'opportunité aux jeunes talents de l'animation française d'écrire la première page de leur carrière naissante.

Saison 4, Hervé Le Tellier

Pour la première fois, la collection est dédiée à un auteur contemporain

Né à Paris en 1957, Hervé Le Tellier est un écrivain français. Mathématicien de formation, puis journaliste, Hervé Le Tellier est également docteur en linguistique. Il est l'auteur d'une œuvre hétéroclite (contes, nouvelles, théâtre, romans, essais, etc.) dans laquelle l'humour et le jeu tiennent une part importante.

Depuis 1992, il est membre de l'OuLiPo (Ouvroir de Littérature Potentielle), groupe qui a considérablement influencé son écriture et dont il est le président depuis 2019. Il s'est spécialisé dans l'écriture à contraintes, et a écrit un essai : *Esthétique de l'OuLiPo*.

Il a collaboré à de nombreux journaux (Le Monde, Le Canard Enchaîné), en écrivant notamment dans Le Monde des billets d'humour. Il a participé très régulièrement à l'émission radio de jeux littéraires Des Papous dans la tête sur France Culture.

En tant qu'écrivain, il a reçu plusieurs prix : le prix du roman d'amour en 2007, le prix de l'humour noir en 2013, le prix Botul en 2016. Le prix Goncourt lui est attribué en 2020 pour son roman *L'Anomalie*, et le fait connaître du grand public.

**La sélection des textes qui composent le corpus a été établie par Hervé Le Tellier.
Retrouvez le corpus sur le site de SCALAE Productions : www.scalaeproductions.fr**



Hervé Le Tellier ©Gallimard_photo_Francesca_Mantovani
Francesca Mantovani, photographe

Les modalités de l'appel à projets

– Le candidat ou la candidate doit choisir l'extrait pour lequel il proposera une adaptation:

*parmi un choix de textes spécialement proposé par Hervé Le Tellier et disponible sur www.scalaeproductions.fr

*ou bien librement dans les œuvres suivantes de l'auteur:

Sonates de bar
Le Voleur de nostalgie
Les amnésiques n'ont rien vécu d'inoubliable
Zindien
Cité de mémoire
Je m'attache très facilement
Les Opossums célèbres
Assez parlé d'amour
Electrico W
Contes liquides
Demande au muet
Toutes les familles heureuses
Joconde jusqu'à cent, et plus si affinités
Folie dans les folies, Hervé Le Tellier (texte) et Martin Jarrie (dessin)
Le Nom sur le mur

NB : L'extrait choisi doit être autonome, c'est-à-dire qu'il constitue un ensemble compréhensible par lui-même. Il doit permettre de proposer un film avec un début et une fin.

– **La lecture du passage choisi sera intégrée au film.** Aucun autre texte ou dialogue ne pourront être intégrés au film. La lecture du texte devra tenir dans les 3 minutes du film.

– **L'adaptation est libre.** Il ne s'agit pas de s'en tenir à une illustration littérale du texte d'origine mais d'en proposer une lecture fidèle à son esprit et inventive dans sa forme. Attention à l'effet « bande annonce » ou à la tentation de résumer tout le livre...

Il est ainsi vivement recommandé d'avoir lu en entier le livre dont le texte est extrait : il vous accompagnera pendant plus de 6 mois si votre projet est retenu. L'objectif est de donner envie de lire le livre que vous aurez choisi.

– **Les films réalisés devront s'adresser à tous les publics** : enfants, adultes et être vus par le plus grand nombre.

– Les candidatures en duo ne sont pas acceptées.

– **Les courts métrages pourront être réalisés dans la technique de votre choix** (2D, 3D, volume, hybride...). Attention, la faisabilité de la technique choisie - en autonomie et dans le temps de la production – sera un des critères de sélection.

– **Les films seront réalisés en autonomie** par les réalisateurs et réalisatrices de la phase d'écriture au compositing. Des renforts ponctuels seront prévus par la production.

– Il est possible de candidater deux années de suite dans le respect des dates du diplôme, sauf pour les lauréat·es des années précédentes.

NB : si vous êtes sélectionné·e à l'entretien, il pourra vous être demandé d'indiquer un choix alternatif de texte sur lequel vous aimeriez travailler.

Il ne vous est pas demandé de préparer un deuxième projet.

Calendrier

Calendrier du processus de sélection:

- **Lancement de l'appel à projet : 23 février 2026**
- **Visioconférence d'information : le 6 mars 2026 à 15h00**
Inscription au préalable à contact@scalaeproductions.fr
- **Date limite de l'envoi des dossiers : avant le lundi 6 avril 2026 (17h00)**
- **Annnonce des 20 projets présélectionnés par SCALAE Productions et France Télévisions au plus tard le 4 mai 2026**
- **Rencontre individuelle avec le jury les 11 et 12 mai 2026.**
Le jury est composé de :
 - 2 représentant·es de SCALAE Productions
 - 2 représentant·es de France Télévisions
 - 2 personnalités du monde littéraire et artistique
- **Annnonce de la sélection finale des 8 projets : 13 mai 2026**

Planning de la production :

- **Lundi 27 juillet - vendredi 28 août 2026 (5 semaines) : résidence d'écriture et de développement à l'Abbaye royale de Fontevraud, en partenariat avec NEF Animation**

La résidence d'une durée de 5 semaines permet aux réalisateur·rices lauréat·es de bénéficier d'un cadre de création favorisant l'inspiration, la concentration et l'émulation collective pour les premières étapes d'écriture et développement des films de la collection. L'objectif de la résidence est d'aboutir à une version finalisée du scénario de chaque film et à une première version de l'animation, deux étapes qui sont validées par la production et le diffuseur. La résidence doit aussi permettre d'approfondir les recherches graphiques.

NB : votre présence pour la durée complète de la résidence à Fontevraud est nécessaire.

La résidence sera accompagnée par la productrice de la collection Stéphanie Launay; Bastien Dubois, superviseur artistique et technique de la collection; Emma Degoutte, consultante littéraire et Xavier Kawa-Topor, président de Scalaé productions et délégué général de NEF Animation.

Le transport en début et fin de résidence (par train en priorité), hébergement et restauration pendant toute la durée de la résidence seront pris en charge.

Le matériel nécessaire pour les recherches graphiques est pris en charge par la production.

- **Décembre 2026 - mai 2027* (6 mois) : fabrication et post-production à Lille**

NB : les frais de déménagement, d'hébergement et de restauration pendant la phase de fabrication et de post-production sont à la charge des réalisateurs·rices.

Le matériel nécessaire à la fabrication est pris en charge par la production.

*dates susceptibles de modifications

Le dossier de candidature

Le dossier sera rédigé en langue française et doit obligatoirement comporter :

1/ Une page de garde avec :

- ° nom et prénom(s),
- ° date de naissance,
- ° nom de l'école et date du diplôme (2025 ou 2026),
- ° email et numéro de téléphone portable,
- ° titre de l'extrait choisi,
- ° technique d'animation choisie

2/ Le texte choisi (sans coupe) extrait du corpus proposé en annexe.

3/ Une note d'intention de 2000 signes maximum (sans compter les espaces) explicitant les raisons du choix de l'œuvre et les intentions artistiques. Dans ce texte, le ou la réalisateur·rice défendra l'inventivité de sa vision et la créativité de sa démarche.

4/ Un synopsis de 1500 signes maximum (sans compter les espaces) précisant la trame narrative qui permettra la transposition du texte à l'image. Il est rappelé que la transposition du texte, si elle doit être évocatrice, n'a pas vocation à être littérale.

5/ Des premières pistes graphiques : tout élément graphique aidant à préciser l'expression visuelle choisie pour le projet (croquis, volumes, maquettes, storyboard...)

6/ Une note d'intention sonore et musicale (une page maximum) décrivant l'ambiance sonore du court métrage et la façon dont la voix, la musique et le bruitage seront utilisés.

7/ Une note d'intention technique sur le procédé d'animation utilisé (2D, 3D, volume, hybride...), les logiciels envisagés et les raisons de ce choix. Les candidats et candidates devront préciser leur niveau et leurs compétences techniques afin que le jury évalue la capacité à fabriquer le film en autonomie.

8/ Un CV détaillé comportant le parcours de formation, les précédents films réalisés (avec liens de visionnage actifs), les coordonnées complètes et la date de naissance.

9/ Les réalisations précédentes : liens vers les films réalisés à l'école, portfolio des réalisations, illustrations, recherches de l'artiste sur d'autres projets...

10/ Un scan du diplôme de fin d'études pour celles et ceux étant sorti-es durant les promos 2025. Les promos 2026 devront envoyer leur scan après obtention du document.

Envoi du dossier de candidature

- Le dossier devra être envoyé en 1 seul PDF de 15 Mo max.

Attention : le dossier doit être envoyé en un seul PDF comprenant les différents liens vers les films et autres réalisations éventuelles. Aucun autre document en PJ ou dans le corps du mail ne sera pris en compte.

- Il sera nommé comme suit : **NOM_Prénom_Ecole_Titre de l'extrait choisi.pdf**

- La candidature devra être envoyée **avant le 6 avril 2026 (17H00)** par email à contact@scalaeproductions.fr

Un accusé de réception sera envoyé pour chaque dossier reçu, sous un délai de 3 à 5 jours. Si vous ne recevez pas d'accusé de réception, merci de revenir vers nous.



Créée à l'initiative de NEF Animation, SCALAE Productions est une société coopérative d'intérêt collectif basée à Angers, dans la région des Pays de la Loire.

Du latin « scala », « échelle », elle se veut un outil au service des jeunes talents de l'animation, avec pour ambition de les aider à faire leurs premiers pas sur la voie professionnelle.

Pour ce faire, elle réunit différentes compétences techniques et créatives pour leur permettre de réaliser leurs premiers films en tant qu'autrices et auteurs, notamment dans le cadre d'appels à projets, et à favoriser la rencontre des publics avec leurs œuvres.

www.scalaeproductions.fr